

**Association Rando plus Loisirs**  
**Siège social : Mairie d'Épinay-sur-Orge**  
**8, rue de l'Église – 91360 Épinay-sur-Orge**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU VENDREDI 8 OCTOBRE 2021**

L'assemblée générale ordinaire de l'association Rando plus Loisirs s'est tenue à Épinay-sur-Orge le vendredi 8 octobre 2021, sur la convocation de sa présidente adressée le 27 septembre 2021.

Après émargement et vérification des pouvoirs, il est constaté que 45 membres sont présents et que 12 ont donné pouvoir ; au total, 57 membres sont présents ou représentés sur un total de 73 adhérents ayant droit de vote à la date de l'assemblée générale, soit un taux de participation de 78,08 %.

Le quorum (25 %) étant atteint, Marie Danjean, présidente de l'association, ouvre la séance à 18 heures 15. Jean-Paul Cadenat, secrétaire de l'association, assure le secrétariat.

**1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 octobre 2020**

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 octobre 2020 qui était joint aux convocations adressées aux adhérents est approuvé à l'unanimité.

**2. Présentation du rapport moral et rapport d'activité présentés par la présidente**

Marie Danjean exprime la sympathie de l'association à ses membres éprouvés au cours de l'année écoulée, souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents et dit sa satisfaction de présider l'assemblée générale pour la sixième fois.

Marie Danjean rend un hommage très émouvant à Claude Bogdan qui nous a quittés à la suite d'une longue maladie.

Marie Danjean évoque également l'absence de Jacques Fortassin en raison d'un état de santé inquiétant et que de ce fait il ne peut plus assurer son rôle de trésorier à part entière ; Nelly Assimomitis s'est proposée pour assurer son remplacement.

Marie Danjean souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et fait une présentation des animateurs.

Au cours de la saison 2020-2021, le nombre des randonnées a été pratiquement inexistant puisqu'il n'a pu en être effectué que 3 en octobre. Il en est de même pour les sorties culturelles s'étant limitées à une seule le 8 octobre avant d'être condamnés à un deuxième confinement en novembre.

Au début de la saison, l'équipe d'animation était composée de 10 animateurs et animatrices, à savoir :

- Jean-Claude Bousseau, Christian Brulé, Jean-Paul Cadenat, Ronald Heller, Jean-Claude Robillard, Michel Tanguy et Alain Vialon assurant les randonnées,
- Danielle Bluteau, Marie Danjean, Michel Desplat et Jean-Claude Robillard assurant quant à eux les sorties culturelles.

Au second trimestre, Claude et Olivier Utard ont rejoint l'équipe d'animation.

Marie Danjean remercie vivement tous ces animateurs pour leur implication fort précieuse au sein de l'association.

À la fin de la saison 2020-2021, il y avait 68 adhérents, soit 3 de moins par rapport à la saison précédente, dont 11 couples, soit 50 femmes et 18 hommes (respectivement 74 % et 26 % des membres).

La répartition par âge était la suivante :

- de 60 à 69 ans : 28
- de 70 à 79 ans : 30
- de 80 ans à plus : 10

La moyenne générale a baissé avec 17 adhérents contre 20 la saison précédente mais compte tenu de seulement 4 activités effectuées, cette moyenne n'est pas représentative.

Malheureusement, le séjour en Bretagne annulé en 2020 et reporté en 2021 a dû être annulé, celui-ci étant à nouveau prévu en 2022.

Ces rapports sont approuvés à l'unanimité.

### **3. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 août 2021 et du compte de résultat prévisionnel**

En l'absence de Jacques Fortassin, trésorier, Marie Danjean commente les comptes de l'exercice 2020-2021 qui ont été joints aux convocations adressées aux adhérents.

Il en ressort que le solde d'entrée de l'exercice était de 1 986,78 € et le solde de sortie de 3 415,73 €, ce qui laisse apparaître un résultat positif de 1 428,95 €.

Marie Danjean présente ensuite le compte de résultat prévisionnel 2020-2021 qui, après un résultat négatif de -1212,00 €, laissera en fin d'exercice des disponibilités de 2203.73 €.

Les subventions des collectivités reçues par l'association ont été les suivantes :

- du département : 802 €
- de la ville d'Épinay : 1081 € correspondant à deux années.

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2021 et le compte de résultat prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

#### **4. Coût adhésion si licence prise dans une association autre que Rando Plus Loisirs.**

Le conseil d'administration décide de porter le montant de l'adhésion individuelle de 15 € à 25 € pour les adhérents ayant pris leur licence dans un autre club « FFRP ».

Cette décision est approuvée à l'unanimité,

#### **5. points sur la saison en cours.**

Lors de la réunion des animateurs du 24 septembre toutes les dates des randonnées et sorties culturelles ont été programmées jusqu'à la fin de la saison

Marie Danjean indique que le séjour aura lieu du 8 au 14 mai 2022 à Moëlan-sur-Mer près de Concarneau ; les acomptes versés au titre du séjour 2020 reportés en 2021 seront remboursés avant qu'il ne soit demandé un acompte pour le séjour 2022 aux participants.

#### **6. questions et informations diverses**

L'assemblée générale s'avérant un peu plus longue que prévue, ce point sera abordé autour du pot de l'amitié.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 h 45.

La présidente



Marie Danjean

Le secrétaire

Jean-Paul Cadenat

